

Paris, le 7 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assemblée des Départements de France (ADF)
reçoit les candidats à l'élection présidentielle demain à Paris

A l'initiative de l'Assemblée des Départements de France, les candidats à l'élection présidentielle interviendront demain matin devant les élus départementaux, Immeuble Chaban-Delmas, 101 rue de l'Université – Paris 7^{ème}.

Chaque candidat, ou son représentant, interviendra pendant 30 mn organisées de la façon suivante :

- 10 mn pendant lesquelles chaque candidat exprimera son projet relatif à l'avenir des politiques sociales, de la décentralisation et de la ruralité.
- 20 mn pour répondre aux 5 questions de Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF et du Département de la Charente-Maritime, des deux groupes politiques de l'ADF et de Jean Baptiste FORRAY, Rédacteur en Chef de la Gazette des Communes.

PROGRAMME

8h00. Accueil des participants

9h00. Accueil par Claude BARTOLONE,
Président de l'Assemblée Nationale

9h05. Accueil par Gérard LARCHER,
Président du Sénat

9h10. Ouverture par Dominique BUSSEREAU,
Ancien Ministre, Député, Président de l'Assemblée
des Départements de France (ADF) et Président du
Département de la Charente-Maritime

9h20. Intervention d'André VIOLA,
Secrétaire général de l'Assemblée des Départements
de France (ADF), Président du Département de l'Aude

**9h30 à 12h25. Interventions des candidats à
l'élection présidentielle**

13h00. Clôture par Dominique BUSSEREAU

INTERVENTIONS DES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

9h30. Intervention de Pierre-Yves COLLOMBAT
représentant Jean-Luc MELENCHON (Parti de
Gauche)

10h05. Nicolas DUPONT-AIGNAN (Debout la
France)

10h40. François FILLON (Les Républicains)

11h15. Emmanuel MACRON (En Marche)

11h50. Intervention de David RACHLINE
représentant Marine LE PEN (Front National)

12h25. Benoît HAMON (Parti Socialiste)

Les inscriptions sont closes.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

